

<b>Horaire</b>	<b>Lieu</b>
<b>Jour 1</b> 12/12/2024 de 14:00 à 17:30 (Europe/Paris)	À distance
<b>Jour 2</b> 13/12/2024 de 14:00 à 17:30 (Europe/Paris)	

Les principaux objectifs de cette formation sont :

- Connaître les méthodes pour approcher les entités publiques et se faire connaître.
- Savoir récupérer les informations utiles sur les marchés passés similaires ou les marchés récurrents
- Savoir dialoguer avec les entités publiques pendant la phase de préparation de l'appel d'offres
- Apprendre à repérer les projets publics pouvant concerner sa société le plus en amont possible

**Programme de la matinée :**

- Présentations / Tour de table, énoncé des attentes
- Comment « entrer » dans les marchés publics, comment se faire connaître, comment faire connaître ses produits, ses prestations, ses services ?
- Comment anticiper les Marchés Publics (veille sur les projets, communication et analyse des budgets ...)
- Collecter l'information utile (historique d'un marché, concurrence, pricing, modalités décisionnelles ...)
- Comment détecter les appels d'offres dès leur lancement (services de veille, gratuits / payants ...)

**Programme de l'après-midi**

- Comment décrypter les RC / CCAP / CCTP relativement aux risques commerciaux ?
- Comment communiquer pendant la phase de consultation ? Les droits et les devoirs des partis ?
- Les principes de la négociation avec les entités publiques
- Dans le cas où vous n'êtes pas attributaire, que faire pour récupérer des informations utiles en vue d'améliorer la démarche commerciale ultérieure ?
- Dans le cas où vous êtes attributaire comment tirer parti du succès pour vendre plus (à la même entité / aux entités similaires)

**Remplissez autant de formulaires que de personnes de votre société que vous souhaitez inscrire à la formation.**

**Retournez les formulaires d'inscription, à l'adresse indiquée ci-dessous, accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre d'Atline Formations ou d'une preuve de règlement (reçu CB ou avis de virement), pour le total à régler (i.e.: prix unitaire fois le nombre de participants pour votre société). Une facture " acquittée " vous sera adressée en retour.**

<b>Civilité :</b>	<b>Prénom :</b>		
<b>Nom :</b>	<b>Region :</b>		
<b>Département :</b>	<b>N° de dépt. :</b>		
<b>Société :</b>	<b>Fonction :</b>		
<b>Tél. :</b>	<b>e-mail :</b>		
<b>Coût de la session de formation par personne (documentation électronique) incluse.</b> <b>Le total à payer correspond au coût unitaire ci-contre fois le nombre de personnes inscrites.</b>		<b>750 € HT / pers.</b>	<b>Codes spéciaux</b> <b>ATF</b>

à retourner par courriel à l'adresse [formation@atline.fr](mailto:formation@atline.fr) , daté et signé avec tampon, mention "Bon pour accord" et, éventuellement, un numéro de commande propre à votre organisme.

**DISTANCIEL** à 750 € HT / stagiaire

France métropolitaine : TVA 20 % soit 150€ / stagiaire soit 900 € TTC / stagiaire

Dpts 971, 972, 974 : TVA 8,5 % soit 63.75 € / stagiaire, soit 813.75 € TTC / stagiaire

ATLINE FORMATIONS SNC au capital de 10 000 €

SIRET : 514 104 439 00013 – Code NAF : 8559A – Numéro d'activité : II 75 44649 75

Identification Internationale (IBAN) :

IBAN FR76 3000 3033 8300 0200 4613 395

4 avenue du Recteur Poincaré, 75016 Paris

Tél : +33 1 55 74 62 50 e-mail : [formation@atline.fr](mailto:formation@atline.fr)

url : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) [www.attestations-securisees.fr](http://www.attestations-securisees.fr) [www.atline-formations.fr](http://www.atline-formations.fr)

ATLINE FORMATIONS SNC au capital de 10 000 €

SIRET : 514 104 439 00013 - Code NAF : 8559A - Numéro d'activité : II 75 44649 75

Identification Internationale (IBAN) :

IBAN FR76 3000 3033 8300 0200 4613 395

4 avenue du Recteur Poincaré, 75016 Paris

Tél : +33 1 55 74 62 50 e-mail : [formation@atline.fr](mailto:formation@atline.fr)

url : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) [www.attestations-securisees.fr](http://www.attestations-securisees.fr) [www.atline-formations.fr](http://www.atline-formations.fr)